

FORCE OUVRIERE

20ème CONGRES CONFEDERAL

Villepinte, 5 février 2004

John Evans

**Secrétaire général de la Commission Syndicale Consultative
auprès de l'OCDE (TUAC-OCDE)**

Entreprises multinationales

Chers camarades

Je suis très content de témoigner du rôle très important que la Confédération Force Ouvrière a joué et continue de jouer sur les questions syndicales internationales et plus particulièrement la contribution exceptionnelle que votre secrétaire général, Marc Blondel, a faite pour la cause de la justice sociale et les droits des travailleurs au niveau international.

Cher Marc

Tu dis souvent que tu es un Keynésien et je me rappelle que Keynes lui-même a dit « we must examine the present in the light of the past with a view to the future -- nous devons examiner le présent à la lumière du passé et en regardant vers le futur ». Et je crois que c'est une approche tout à fait appropriée en ce qui concerne la réponse syndicale au défi de la mondialisation. Quand tu as été élu Secrétaire général, il y a 15 ans, en 1989, les concepts « globalisation » en anglais et « mondialisation » en français étaient presque inconnus. Aujourd'hui

ce concept est utilisé pour justifier les délocalisations, les pressions sur les salaires ainsi que les violations des droits syndicaux partout dans le monde. Depuis 1989 l'investissement étranger par les entreprises multinationales a augmenté quatre fois plus que la production nationale. On a vu la Chine apparaître comme un Eldorado pour les entreprises des pays de l'OCDE. La Chine reçoit maintenant plus de 10% du total des investissements directs étrangers alors que les droits syndicaux y sont durement réprimés. Pour le mouvement syndical international l'un de nos objectifs prioritaires pour les quinze années à venir doit être de créer un véritable rapport de force avec ces entreprises investissant à l'étranger pour défendre l'emploi et les intérêts de nos membres dans les pays du Sud en même temps que dans les pays de l'OCDE. Je voudrais souligner quatre pistes de réflexion pour nos actions :

Premièrement, il faut insister pour la mise en place d'un cadre légal contraignant qui renforce les droits fondamentaux des travailleurs codifiés dans la Déclaration du BIT de 1998, à savoir : la liberté d'association et de négociation collective, la lutte contre le travail des enfants, contre la discrimination et la lutte contre le travail forcé. Ce sont les responsabilités des gouvernements et pour les quinze ans qui viennent notre objectif doit être de s'assurer que ces droits soient respectés même en Chine.

Deuxièmement, les gouvernements doivent aussi renforcer les cadres réglementaires concernant les multinationales de leur pays. Au sein du TUAC nous avons fait campagne avec nos affiliés et avec le soutien déterminant de Force Ouvrière pour une mise en œuvre sérieuse des Principes Directeurs de l'OCDE sur les entreprises multinationales. Les Principes Directeurs définissent ce que les gouvernements de l'OCDE attendent de leurs entreprises comme comportement social et économique quand celles-ci s'implantent dans les pays étrangers, même dans les pays non membres de l'OCDE. Certes, ces Principes

ne sont pas juridiquement contraignants au niveau international, mais ils ont quand même une force morale et politique. Nous avons actuellement une soixantaine de cas soulevés auprès des Points de Contact Nationaux par les syndicats partout dans le monde. Parmi eux il y a une dizaine de cas en France comme l'indique le rapport International Europe publié pour ce Congrès y compris le cas « Métal Europe » soulevé par FO. Il faut que les gouvernements prennent sérieusement leurs responsabilités non seulement en France mais aussi aux Etats-Unis, en Corée, au Japon. Les gouvernements doivent insister pour que leurs entreprises respectent les Principes Directeurs. Dans les cas de violation flagrante des Principes Directeurs, il faudrait que les entreprises perdent leur droit aux subventions publiques comme les crédits d'exportation.

J'attends avec impatience le discours de Han Dongfang dans quelques instants. Je crois que le moment est venu d'insister pour que nos entreprises respectent les Principes directeurs également en Chine. Au TUAC, avec le soutien de nos affiliés, dont l'AFL-CIO aux Etats-Unis, RENGO au Japon et nos affiliés en Europe, nous avons proposé que l'OCDE organise en Chine une conférence consacrée au respect des Principes Directeurs pour interpeller et pour responsabiliser ces grands investisseurs. Partout en Asie, que ce soit en Malaisie ou en Corée, la concurrence déloyale de la Chine entraîne une dégradation des normes de travail. Même la Corée, pays membre de l'OCDE, vient d'introduire une législation sur les nouvelles zones spéciales économiques où les entreprises peuvent échapper les protections sociales et certains droits du travail. Cette législation a été défendue par le Gouvernement coréen au nom de la concurrence avec la Chine.

Troisièmement, nous devons développer les accords-cadres mondiaux négociés entre les Fédérations syndicales internationales et les entreprises multinationales en renforçant leur contenu et leur application au niveau international. Il y a 15

ans il n'existait aucun accord-cadre. Aujourd'hui il y a 26 accords et dans 15 ans il y en aura peut-être des centaines ? Cela soulève d'importantes questions pour nous tous. Est-ce que nos affiliés sont prêts à transférer du niveau national au niveau international certains pouvoirs, afin de négocier et renforcer ces accords ? Comment va-t-on financer ces activités à l'avenir ?

Enfin, au cours de ces 15 dernières années on constate le rôle croissant que jouent les investisseurs institutionnels comme les fonds de pension. Ces investisseurs mobilisent actuellement 17 000 milliards de Dollars comme placements internationaux. J'apporte tout mon soutien à la position de Force Ouvrière pour qu'elle empêche que le système de sécurité sociale et de retraite par répartition en France soit remplacé par des fonds de pension. Mais les fonds de pension surtout dans les pays anglo-saxons ne vont pas disparaître dans les 15 ans à venir. L'argent des fonds de pensions, c'est celui des travailleurs, c'est l'investissement de nos membres affiliés. Tous ensemble, nous devons assurer que cet argent soit investi là où les droits des travailleurs sont respectés, pas dans les goulags soit en Birmanie ou en Chine.

En conclusion, mes chers camarades, je suis convaincu que dans les 15 ans à venir avec le soutien des membres de Force Ouvrière, avec votre nouveau Secrétaire général et la nouvelle équipe nous construirons un véritable rapport de force avec les multinationales. Dans les 18 mois à venir, je sais, Marc, que tu vas continuer à assumer tes responsabilités au Conseil d'Administration du BIT, dès lors je suis sûr qu'on peut aussi compter sur le soutien de Marc Blondel.

Merci Marc pour ta présence sur le terrain national et merci pour ta présence et ton support pour le syndicalisme international.